

“ J’ai trouvé l’imprimeur, qui me donnera la presse ? Le dictionnaire Tanguay ne souffle pas un mot de Masson, pourtant il a existé.” (1)

Il est donc évident, à la lumière de tous ces faits qui parlent d’eux-mêmes, que Mgr de Pontbriand avait en sa possession une petite presse à imprimer, et qu’il s’en est évidemment servi pour imprimer les deux mandements auxquels nous venons de faire allusion.

Que sont devenus cette presse et ces caractères d’imprimerie, quelque primitifs qu’ils fussent ? Nous n’en savons rien. Nous ne savons pas, non plus, si Mgr de Pontbriand avait obtenu le privilège du roi de rigueur alors, à quiconque voulait exploiter une imprimerie. Personne, que nous sachions, n’en a soufflé mot nulle part.

RAOUL RENAULT.

---

## LETTRES ET DOCUMENTS AUTOGRAPHES

---

### II

*Lettre autographe signée de Etienne Martel à J.-F. DeBlois, avocat, à Québec (2)*

New-Carlisle, 25 mai, 1841.

Cher Monsieur,

\* \* \* \* \*

“ L’obstination de M<sup>r</sup> Christie de s’offrir pour représenter le comté de Bonaventure, quand de boune heure, il fut sollicité par les habitans du comté de Gaspé, nous avait fait

---

(1) Voir l’*Union Libérale*, 10 août 1888.

(2) L’original de cette lettre est en ma possession. 4 p. in-4.—R. R.